
**DIRECTION DES ÉVALUATIONS
ENVIRONNEMENTALES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de construction du poste Anne-Hébert à 315-25 kV
et de la ligne d'alimentation à 315 kV sur le territoire
de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
par Hydro-Québec TransÉnergie**

Dossier 3211-11-095

Le 10 juillet 2008

*Développement durable,
Environnement
et Parcs*

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet du poste Anne-Hébert à 315-25 kV et de la ligne d'alimentation à 315 kV sur le territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures par Hydro-Québec TransÉnergie répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et, finalement, la recommandation à la ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2006-09-20	Réception de l'avis de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
2006-10-17	Délivrance de la directive
2008-04-09	Réception de l'étude d'impact
2008-04-17 au 2000-05-17	Consultation auprès des ministères et organismes
2008-06-03	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2008-07-08	Réception des réponses de l'initiateur aux questions et commentaires, du résumé, d'informations supplémentaires relatives au projet et de la lettre répondant aux commentaires de la Direction du patrimoine écologique et des parcs concernant les milieux humides

2. DESCRIPTION DU PROJET

La capacité limite de transit (CLT) de l'ensemble des postes satellites du réseau de transport d'énergie de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) sera atteinte dans un avenir à court terme. Dans la portion ouest de la CMQ, les postes de La Suète et Val-Rose ont déjà atteint leur CLT. L'alimentation de ce secteur et particulièrement du parc industriel François-Leclerc, situé à Saint-Augustin-de-Desmaures, devient problématique. Dans le but d'améliorer le réseau

de transport régional pour qu'il soit en mesure de résoudre ces problèmes, d'augmenter la capacité de transit globale de la CMQ et de répondre à la croissance de la demande, Hydro-Québec projette de construire un poste de transformation à 315-25 kV (poste Anne-Hébert) à Saint-Augustin-de-Desmaures et une ligne d'alimentation à 315 kV pour raccorder le nouveau poste au réseau existant.

Le poste Anne-Hébert sera construit à l'intérieur du parc industriel François-Leclerc. Par conséquent, selon l'étude d'impact, il ne créera que des impacts résiduels mineurs ou négligeables.

La ligne d'alimentation aura une longueur de 13,2 kilomètres. Près de 72 % de son parcours traversera des espaces forestiers, 25 % des terres en culture ou des pâturages et le reste correspond au passage au-dessus de l'autoroute Félix-Leclerc et du parc industriel François-Leclerc. Les impacts de cette ligne sur les milieux naturels et humains sont surtout d'importance mineure ou négligeable. Cependant, pour ce qui est du paysage, les impacts résiduels ont une importance qui varie de majeure, pour les espaces agricoles ouverts bordant l'autoroute Félix-Leclerc, à mineure, pour les espaces forestiers.

Le coût global du projet est estimé à 73,7 millions de dollars, soit 41,5 millions pour le poste Anne-Hébert et 32,2 millions pour la ligne d'alimentation. La mise en service de la ligne projetée et du poste est prévue pour l'automne 2010.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales, en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDEP et les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches;
- la Direction des politiques de l'air;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Transports.

L'avis sur la recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Poste Anne-Hébert à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV- Étude d'impact sur l'environnement - Volume 1 - Rapport principal*, par Hydro-Québec Équipement avec la collaboration de la direction régionale - Montmorency et de la direction principale - Communications d'Hydro-Québec, avril 2008, pagination multiple;

- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Poste Anne-Hébert à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV - Étude d'impact sur l'environnement - Volume 2 - Annexes*, par Hydro-Québec Équipement avec la collaboration de la direction régionale - Montmorency et de la direction principale - Communications d'Hydro-Québec, avril 2008, pagination multiple;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Poste Anne-Hébert à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV - Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement*, par Hydro-Québec Équipement avec la collaboration de la direction régionale - Montmorency et de la direction principale - Communications d'Hydro-Québec, juin 2008, 34 pages et 3 annexes;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Poste Anne-Hébert à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV - Complément de l'étude d'impact sur l'environnement - Réponses aux questions du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs*, par Hydro-Québec Équipement avec la collaboration de la direction régionale - Montmorency et de la direction principale - Communications d'Hydro-Québec, juin 2008, 26 pages;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Poste Anne-Hébert à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV - Complément de l'étude d'impact sur l'environnement - Informations supplémentaires relatives au projet*, par Hydro-Québec Équipement avec la collaboration de la direction régionale - Montmorency et de la direction principale - Communications d'Hydro-Québec, juin 2008, 11 pages et 2 annexes;
- Lettre de M. Normand Bell, d'Hydro-Québec Équipement, à M^{me} Marie-Claude Thériault, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 4 juillet 2008, constituant les réponses aux questions et commentaires de la Direction du patrimoine écologique et des parcs concernant les milieux humides, 2 pages.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères démontre que l'étude d'impact, incluant le document complémentaire, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 17 octobre 2006.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.


Hubert Gagné

Analyste

Service des projets en milieu terrestre